

Burundi : le comité de l'ONU contre la torture rend un rapport accablant

RFI, 12 août 2016 Le comité des Nations unies contre la torture a rendu ce vendredi 12 août ses observations finales sur le Burundi. La situation s'est considérablement détériorée depuis mai 2015 dans le pays. Tortures, violences sexuelles, exécutions, disparitions forcées ou possible existence de fosses communes, la liste des exactions documentée par le comité des Nations unies contre la torture occupe une douzaine de pages.

Le Burundi fait l'objet d'un examen spécial, une procédure exceptionnelle puisque elle n'a été utilisée le passé : pour Israël en 1997 et pour la Syrie en 2012. Au vu de la détérioration de la situation des droits de l'homme dans le pays, le comité avait demandé un rapport aux autorités burundaises qui s'en sont acquittés avec trois mois de retard. Un rapport jugé « souvent hors sujet et qui ne répond pas aux questions posées » par le comité qui avait formulé une série d'interrogations très précises à la délégation burundaise conduite par la ministre burundaise de la Justice. « Un aveu manifeste » Cette délégation avait quitté Genève en plein milieu des discussions, une première dans l'histoire du comité. En cause : un rapport de la société civile utilisé par les experts et dont Bujumbura affirme ne pas avoir eu connaissance. Le document en question était pourtant accessible sur Internet. Le même jour, ses auteurs ont fait l'objet de représailles au Burundi. « Tous les éléments d'information que nous avons traités ont été envoyés au Haut Commissariat et sont donc avérés », indique Sébastien Touzard, l'un des experts du comité. « Nous demandions au gouvernement du Burundi de nous apporter des précisions sur tous ces éléments. L'absence de réponse de leur part est un aveu manifeste. » En attendant de mesures concrètes. Dorénavant, le comité n'attend plus d'explications, mais des mesures concrètes pour mettre un terme à ces crimes. Il demande au Burundi de lui présenter des résultats avant le 12 octobre prochain. « La pression va s'accroître sur le gouvernement du Burundi », prédit Sébastien Touzard. « Au point de départ d'une crise qu'il ne faudrait vraiment pas oublier et il faut impérativement que la communauté internationale agisse pour qu'on n'arrive pas à une situation qui devienne une guerre civile ou, pire, qui confirme les soupçons que nous avons en lien avec la rhétorique génocidaire que nous avons pu identifier dans le discours politique des autorités du Burundi », explique-t-il. Puisque Bujumbura refuse de coopérer avec les institutions régionales et internationales, la société civile demande des actions concrètes, notamment de nouvelles sanctions ciblées contre les dignitaires du régime.